

# 11.000 profs sont indisponibles

En prépension, malades ou en attente de réaffectation : cela coûte cher à la Fédération

**Plus de 11.000 enseignants nommés « mis en disponibilité ». Lisez : ils ne se trouvent pas en classe. Jean Hindriks, professeur d'économie à l'UCL et spécialiste de l'enseignement, fait une addition très coûteuse (200 millions d'euros) pour la Fédération Wallonie-Bruxelles au moment où elle cherche des enseignants et... à faire des économies.**

Le prof de l'UCL (aussi senior fellow à l'Institut Itinera), sort sa calculatrice : 5.312 enseignants en DPPR (disponibilités précédant la pension de retraite...

prépensionnés si vous préférez) + 1.486 en congé pour maladie, maternité ou infirmité + 1.037 en défaut d'emploi + 630 en mission + 38 en prestations réduites + 3.005 en « autre absence », ça fait 11.508 enseignants nommés qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite et ne se retrouvent plus devant leur classe. Un chiffre minimaliste puisque l'on tient compte ici « d'équivalent temps plein » (ETP), ce qui signifie plus de monde si l'on prend en considération les personnes qui travaillent à mi-temps ou à trois-quarts temps. La Fédération Wallonie-Bruxelles renseigne d'ailleurs près de 85.000 ETP parmi le personnel enseignant, ce qui fait bien plus de 100.000 enseignants « physiques » dans nos écoles.

## COÛT DE 200 MILLIONS PAR AN

Ajoutons que moins de 60.000 d'entre eux (on parle à nouveau d'ETP) sont nommés à titre définitif et que les 11.000 enseignants en disponibilité ne concernent que cette catégorie du personnel.

« Je me concentre sur les DPPR et les

défauts d'emploi », explique M. Hindriks. « Si je fais un rapide calcul, j'arrive à 200 millions de coût annuel pour la Fédération. Les premiers sont partis en prépension, mesure irréversible, même s'ils s'ennuient après un an... et alors que l'on a besoin de profs. Les seconds sont payés à ne rien faire. Il s'agit d'enseignants qui ont perdu leur classe, parce qu'une école a fermé

ou que l'on n'a plus besoin d'un prof de couture à un endroit. Ils attendent leur réaffectation, mais cela peut durer des années. C'est fou alors qu'il y a des pénuries d'enseignants dans certaines branches... »

Les données sur lesquelles se base M. Hindriks datent de 2012-2013. Si on les réactualise, cela donne 4.272 DPPR + 1.606 congés pour maladie, maternité ou infirmité + 1.073 défauts d'emploi + 651 missions et détachements + 3.108 autres absences. Un total réduit à un peu moins de 11.000 personnes... mais on constatera que toutes les catégories augmentent sauf les DPPR.

« La baisse de DPPR est la conséquence du changement de la législation (la mesure n'est plus accessible à 55 ans, mais à 58)... Le risque, c'était de voir des enseignants glisser des DPPR vers le congé de maladie. Les nouveaux chiffres semblent confirmer cette hypothèse », explique M. Hindriks... Mais bon, moins de DPPR (à charge de la Fédération) et plus d'enseignants malades (à charge de la Sécu), c'est une « bonne affaire » financière pour le budget de la Fédération, moins pour celui de l'INAMI !

## POSTES « BLOQUÉS »

Les enseignants détachés (auprès d'une administration ou d'un cabinet) bloquent la nomination d'un enseignant non nommé. C'est aussi vrai pour les 3.108 cas qualifiés « d'autre absence ». C'est-à-dire ? « Il s'agit de gens qui ont obtenu un poste mieux rémunéré, à la direction, à l'inspection ou comme enseignant », poursuit M. Hindriks. « Ce sont parfois des postes pro-

visoires. Donc, ces gens occupent un poste et en bloquent un autre... »

Bref, M. Hindriks plaide pour un assouplissement des règles qui permettrait, par exemple, de réinvestir des moyens financiers dans de la remédiation et de mieux répondre aux aspirations légitimes des jeunes enseignants qui attendent leur nomination. ■

DIDIER SWYSEN

## LES CHIFFRES

### Vive les femmes !

►En 2013/2014, l'enseignement, c'est 101.407 personnes. On parle ici, d'équivalent temps plein (ETP), car en réalité, ce sont environ 120.000 personnes qui font partie de la grande famille de l'enseignement. On parle donc ici aussi des directeurs, du personnel administratif, etc.

►Les femmes au pouvoir ! Si l'on se concentre sur les enseignants « purs », on évoque le cas de 84.142 ETP... dont plus de 60.000 femmes (72 %). Les femmes représentent 94 % des 10.713 institutrices maternelles, 82 % des 21.460 enseignants du primaire et 63 % des 34.273 profs du secondaire.

►Près d'un sur deux (47%) travaille dans le libre, alors qu'ils sont 35 % à travailler pour l'officiel (27 % pour l'enseignement communal et 7 % pour le provincial) et 18 % dans une école dont le pouvoir organisateur est la Fédération Wallonie-Bruxelles.

►55 % des enseignant(e)s ont entre 30 et 49 ans (28 % de quinquas pour 27 % de trentenaires). Les quinquas représentent 26 % du personnel enseignant, alors qu'il ne sont que 15 % à être âgés de 20 à 29 ans. Les femmes représentent, bien sûr, à chaque fois, entre 68 et 79 % de la cohorte... Il n'y a que chez les sexagénaires qu'elles tombent sous la barre des 50 % : ils sont encore 2.835 à travailler au-delà de 60 ans, soit 3,3 % de l'ensemble des enseignants. ■

D.SW.